





## EXTRAIT DU REGISTRE DES **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – cinq, le 21 juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 15 juillet 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie CHALLON, Maire.

Présents: Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA,

> GUIGNIER, Valérie ESCOFFIER, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Michel PLEUCHOT, Philippe

LUYAT,

Excusés: Nathalie COLONEL, Sandrine BOSCARO, Emile BUCH pouvoir donné à

Michel JEANNIN, Elodie JODAR pouvoir donné à Michel MARTOIA,

Nombre de suffrages exprimés : 13 Pour:13 Contre:0 Abstention: 0

Délibération n° D 03 21072025

Convention d'occupation du domaine public 2025-2026 – Espace Claire CHARLES-« Centre de Lutte contre l'Isolement et de Prévention du Suicide (CLIPS) »

Madame le Maire rappelle que le « Centre de Lutte contre l'Isolement et de Prévention du Suicide (CLIPS) » occupe depuis 2021 l'espace Claire CHARLES.

Le « CLIPS » sollicitant le renouvellement de cette convention, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de convenir d'une nouvelle convention d'occupation des locaux pour l'année scolaire 2025-2026 dans les mêmes termes que la précédente, notamment une redevance annuelle de 200 €.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

Autorise le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec le « Centre de Lutte contre l'Isolement et de Prévention du Suicide (CLIPS) » pour l'occupation de l'espace Claire CHARLES (2 salles + sanitaires) les vendredis matin sur l'année 2025-2026,

Maintient le montant de la redevance annuelle à 200 € pour l'année 2025-2026.

La convention sera annexée à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 24/07/2025

Reçu en préfecture le 24/07/2025

Publié le

ID: 038-213804990-20250724-D\_03\_21072025-DE

Le Secrétaire de séance Valérie ESCOFFIER

Certifiée exécutoire compte tenu

de la transmission à la Préfecture et de la publication sur le site internet de la commune <u>www.susville.fr</u> le <sup>2</sup>4 juillet 2025.

Le Maire, Valérie CHALLON.

Le Maire Valérie CHALLON

